



# SYNTHÈSE DU RAPPORT GÉNÉRAL D'ACTIVITÉ 2014

## LE MOT DU PRÉSIDENT

### L'ACSEA en Marche

L'ACSEA vient d'ouvrir son assemblée générale en la faisant précéder d'une course relais ouverte à tous, occasion de solidarité mais aussi de fête et surtout de rassemblement puisqu'elle a réuni au centre du département deux points de départ situés à l'est et à l'ouest.

Par cette manifestation sportive, nous avons voulu signifier que l'ACSEA, association départementale, est en MARCHE, tout comme les personnes qu'elle accompagne. C'est pourquoi, elle a traduit cette volonté par le changement de sa dénomination voté lors de l'assemblée générale de 2014 : Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (au lieu de l'Enfance et de l'Adolescence), ceci marque ainsi notre objectif inscrit dans notre projet associatif de prendre en compte la personne dans son évolution.

L'ACSEA est en ORDRE DE MARCHE avec la mise en place des 4 pôles couvrant ses différents champs d'activité : handicap et dépendance, protection de l'enfance, prévention, insertion et formation, santé. Elle a également voté son règlement intérieur de fonctionnement.

L'ACSEA est en MARCHE avec d'autres PARTENAIRES : soutien à la création de places d'entreprise adaptée au sein d'R'PUR et projet d'une résidence accueil avec l'Association des Amis de Jean Bosco.

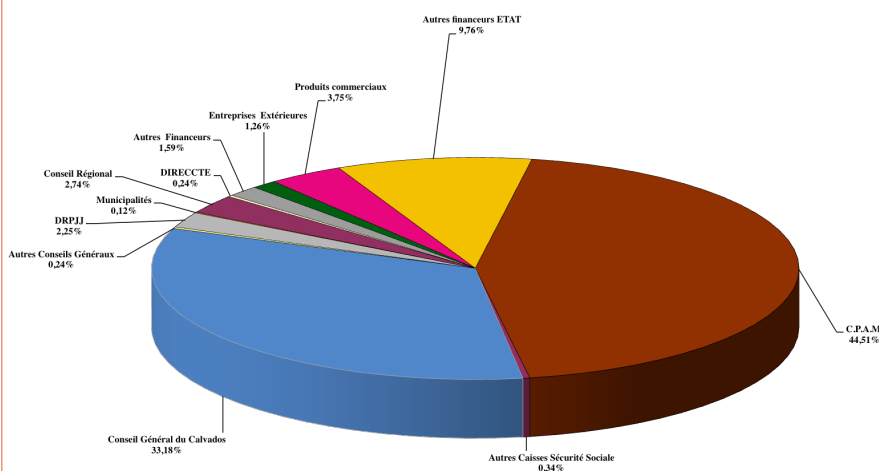
Tous les établissements et services de l'ACSEA vont continuer leur MARCHE D'AUJOURD'HUI, soit comme la MAS en poursuivant les travaux d'extension/rénovation, soit comme le SEMO de Lisieux en se déplaçant sur Trouville ou comme le centre de guidance en créant une annexe à Isigny, soit comme l'ITEP de Champ Goubert en se restructurant autour de Bayeux dans une forme plus ouverte, soit comme les Foyers Éducatifs qui ont mis en place une nouvelle forme de prise en charge au sein des familles elles-mêmes.

La MARCHE en AVANT, c'est la création d'une entreprise adaptée de restauration, à la fois cuisine centrale pour les établissements du Bessin et restaurant ouvert au public, d'où son nom « l'Accueil », mais n'est-ce pas la vocation totale de l'ACSEA ?

**Jean de BAGNEAUX**  
Président de l'ACSEA

## L'ACSEA : CHIFFRES CLÉS ET ACTIVITÉ

Recettes 2014 par organismes payeurs



Fondée en **1932**, l'Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte est une Association de la **loi 1901**

L'ACSEA développe son action au travers de

**27 Établissements et Services**

dans **4 pôles d'intervention** :

**Protection Enfance Famille,**

**Handicap Autonomie et Dépendance,**

**Prévention et Lutte contre les Exclusions,**

et la **Santé.**

En **2014**, le nombre de personnes suivies par l'Association s'élève à **14 640**

Plus de **15 financeurs**

**68 911 387 €** de produit d'exploitation

**1 182 salariés** au 31/2014 (1106,80 ETP)

soit **776 femmes** et **406 hommes**

dont **66** personnes physiques ayant

une reconnaissance d'**handicap**

**93,70 %** de **contrats à durée indéterminée**

L'année 2014 peut être qualifiée de « bonne année », tant sur le plan des projets réalisés qui nous apportent des ouvertures sur la qualité des accompagnements effectués que sur le plan des résultats financiers et de la sécurisation de nos autorisations.

Je souhaitais évoquer ici tout particulièrement la convention « Protection de l'Enfance » signée avec le président du Conseil Général, aujourd'hui Départemental, et qui nous permet de pouvoir conduire de nouveaux projets tout en ayant sécurisé nos autorisations et revu les bases financières des établissements souvent déficitaires, du fait d'une tarification au prix de journée mal évaluée pour certains services et d'activité fluctuante comme c'est le cas dans ce domaine du fait de la non maîtrise des décisions administratives et judiciaires, entre autres éléments.

Cependant, et malheureusement, les effets de la crise se sont faits sentir les années précédentes et les tendances perçues s'installent durablement. Les plus touchés sont les jeunes et les personnes en situation d'errance qui restent durablement exclus même si leur nombre reste stable.

A contrario, les financements, à l'exception de ceux du Département liés au rebasage des établissements de la convention, restent stables, voire baissent. Il est donc nécessaire pour les acteurs associatifs, et c'est le cas de l'ACSEA, d'adapter leurs modes d'intervention pour continuer de poursuivre les buts assignés dans les statuts et les objectifs fixés dans le cadre des orientations du projet associatif.

C'est dans ce souci que les cadres, directeurs et directeurs adjoints d'abord, ainsi que les chefs de service, ensuite en réunion générale de l'encadrement, ont travaillé sous le pilotage de la direction générale au projet d'organisation nouvelle de l'ACSEA.

Chacune des compétences du siège y a été associée pour coordonner ce projet de refondation de notre dirigeance et de préparation de l'avenir.

L'année 2013 avait été l'année pendant laquelle nous avons retravaillé les statuts associatifs et le règlement intérieur associatif toilettant ainsi nos statuts et adaptant les axes de la gouvernance.

Nous sommes donc dans un continuum qui devrait favoriser la bonne articulation des deux axes de notre modèle associatif et permettre une meilleure approche des délégations à venir, chantier conduit en 2015 et qui fixeront les périmètres des domaines de compétences des différents niveaux, leur articulations et la structuration des délégations et subdélégations, certes prévues par les cadres légaux mais nécessaires au bon fonctionnement général de nos organisations.

Pour rappel, cette organisation vise à rendre plus cohérentes ses actions, et être plus lisible pour les salariés, les partenaires et les administrations de contrôle.

Ces pôles ou départements, dont certains se sont mis en place dès avril, permettent le nécessaire décloisonnement entre les services qui participent à une même politique, c'est le cas de la formation/emploi et de la santé.

C'est aussi, naturellement, le socle des prémices au décloisonnement qui va nous occuper les trois prochaines années en travaillant autour des trajectoires et en visant les territoires pertinents qui, à ce jour, sont encore insuffisamment couverts par nos interventions ou qui méritent un développement plus soutenu (Bessin).

Ce travail de mise en cohérence des services et des actions s'appuie sur un principe qui tend à optimiser les moyens immobiliers et matériels pour se concentrer sur les moyens humains nécessaires à la qualité de l'accompagnement.

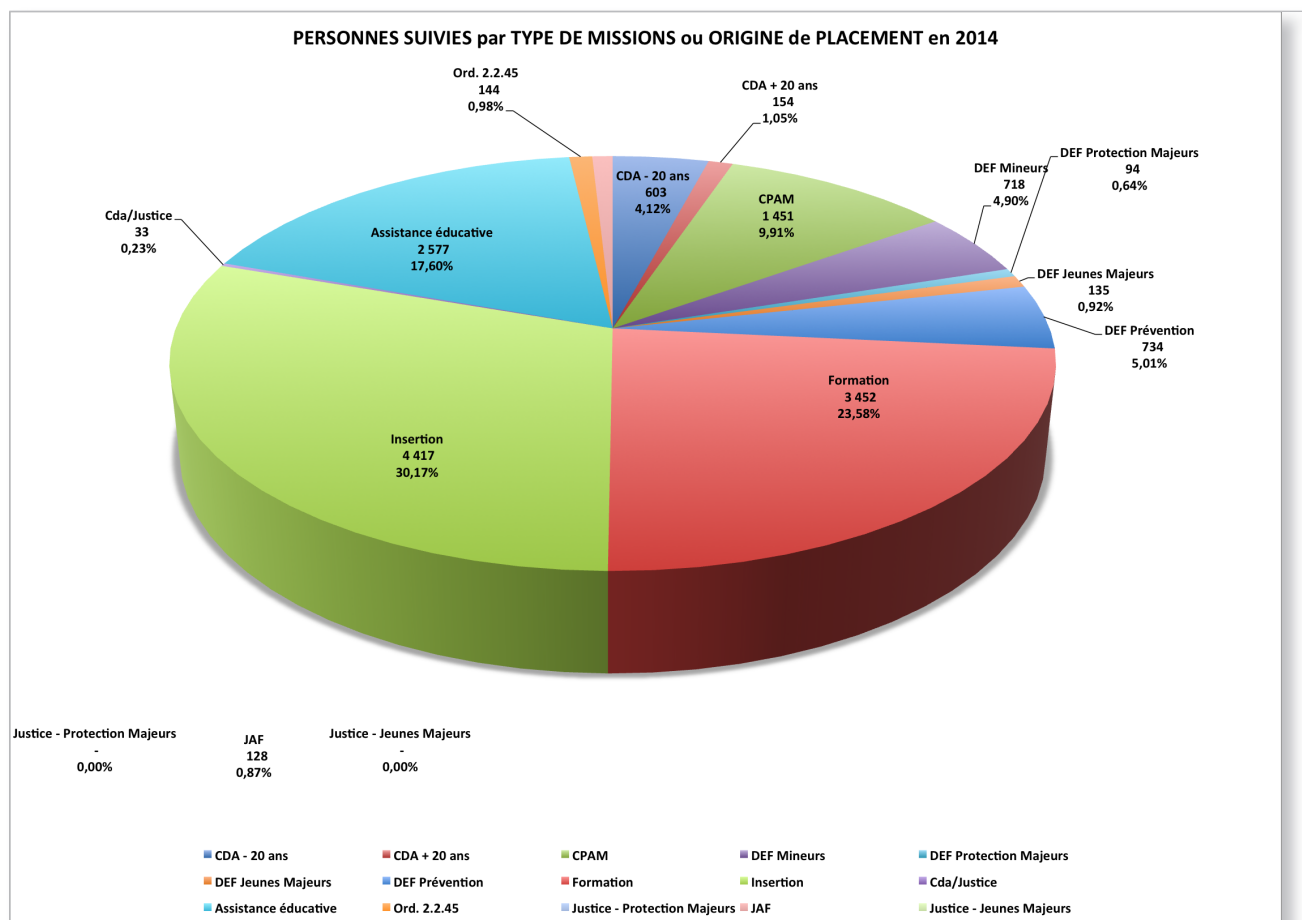
C'est ainsi qu'un gros travail a été conduit par le conseil d'administration et les équipes de la direction générale sur les questions de patrimoine.

En effet, des travaux pour les mises aux normes ou l'adaptation du bâti ont demandé beaucoup de temps et d'énergie pour trouver les solutions qui devraient dans le futur nous permettre d'accueillir les personnes dans de meilleures conditions, mais aussi de favoriser la transversalité au sein des différentes équipes des services par des implantations communes et des locaux partagés.

Nous évoquons l'an passé « la force de notre collectif » (administrateurs /professionnels), et encore cette année, on peut constater combien nous avons pu continuer d'avancer sur le chemin du changement de façon concertée et cohérente dans le respect des calendriers prévus.

**Je souhaite saluer l'engagement de tous ici.**

**Dominique ROCHE,**  
Directeur Général de l'ACSEA.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31.12.2014)

### PRÉSIDENT :

**Jean de BAGNEAUX**

Directeur-Adjoint du Contrôle de Gestion du Groupe PROMODES CARREFOUR en retraite

### VICE-PRÉSIDENT en charge de la Vie Associative :

**Patrick FOURMOND**

Directeur d'ADREA MUTI

### VICE-PRÉSIDENT en charge des Affaires Financières :

**Michel DELACOUR**

En retraite

### VICE-PRÉSIDENT en charge des Affaires Sociales :

**Robert VAN STEENWINKEL**

Ancien Chef d'Entreprise en retraite

### SECRÉTAIRE GÉNÉRALE :

**Didier TRONCHE**

Directeur Général du SYNEAS en retraite

### MEMBRES :

**Annick BATTEUR**

Professeur de Droit à l'Université de CAEN

**Dominique BEYNIER**

Professeur des Universités

**Yves BIHEL**

Avocat à la Cour en retraite

**Bruno CARABIE**

En retraite

**Vincent GAMBET**

Expert Comptable

**Gérard GOGIBU**

Commissaire aux Comptes en retraite

**Philippe GUERARD**

Président de l'Association ADVOCACY BN

**Jean-Pierre GUILLO**

Gérant, Consultant

**Jackie IZARD**

En retraite

**Jacques JACOB**

Médecin en retraite

**Patrick JOFFRE**

Professeur des Universités

**Michel LACROIX DEMAZES**

Architecte en retraite

**Aline SCOUARNE**

Professeur des Universités

**Jean-Luc TOURBEZ**

Expert Immobilier en retraite

### MEMBRE D'HONNEUR :

**Marie-Thérèse VALLA-LEQUEUX**

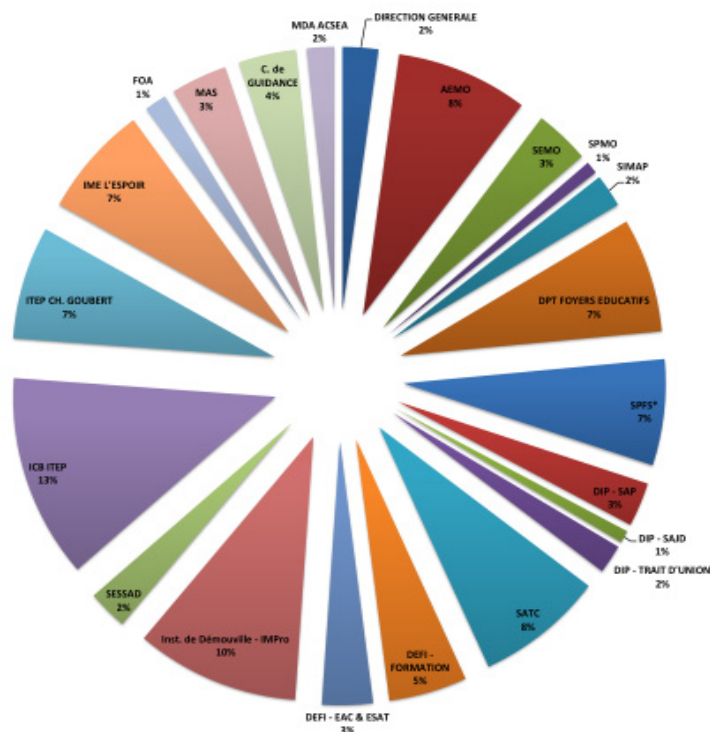
## L'ACSEA : LES RESSOURCES HUMAINES

Quelques données synthétiques de bilan social décrivant la répartition des emplois et l'organisation au sein des Établissements et Services de l'Association :

Effectifs au 31/12/2014	Adm. / Gestion	Educatif	Médical / Paramédical	Services Généraux	Direction / Encadrement	Assistances familiales	Contrats aidés	Contrat Alt. Pro. App.	Ouvriers conchylicoles	TOTAL
DIRECTION GENERALE	21			1	4					26
AEMO	15	59	10	2	10					96
SEMO	5	26	2	3	4					40
SPMO	1	5	1		1			1		9
SIMAP	3	14	4		2			1		24
DPT FOYERS EDUCATIFS	7	57	3	8	7			1		83
SPFS*	3	6	1		1	66				77
DIP - SAP	3	23		1	4			1		32
DIP - SAJD	1	4	1	1	1			1		9
DIP - TRAIT D'UNION	1	8		11	1					21
SATC	36	48			8			1		93
DEFI - FORMATION	10	36		4	6			1		57
DEFI - EAC & ESAT	2	8		3	4				20	37
Inst. de Démouville - IMPro	8	69	10	21	8		1	2		119
SESSAD	3	19	4		2			1		29
ICB ITEP	12	82	12	27	9		4	2		148
ITEP CH. GOUBERT	7	40	8	20	5		1	1		82
IME L'ESPOIR	7	44	12	10	7			1		81
FOA		11	1	2	2					16
MAS	4	20	4	10	2			1		41
C. de GUIDANCE	8	1	28	3	2					42
MDA ACSEA	4	12	2	1	1					20
										1182

\* Les Assistantes Familiales sont toutes regroupées au SPFS qui assure la fonction d'employeur unique (pour les 3 CAFS et le SPFS)

Répartition des effectifs par établissement

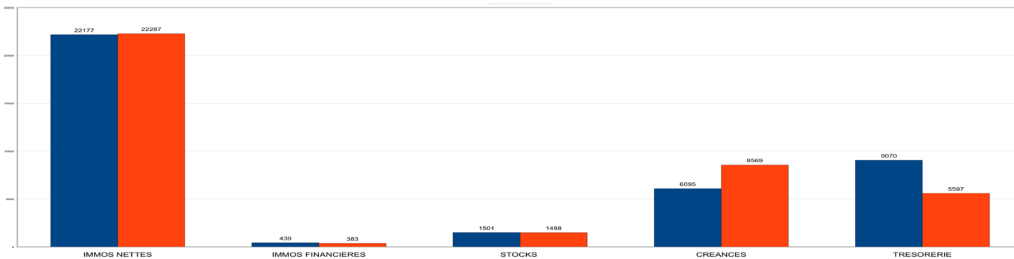


En 2014, dans la continuité des priorités de l'année 2013, le développement de la politique des ressources humaines s'est poursuivi et décliné autour de plusieurs grandes thématiques :

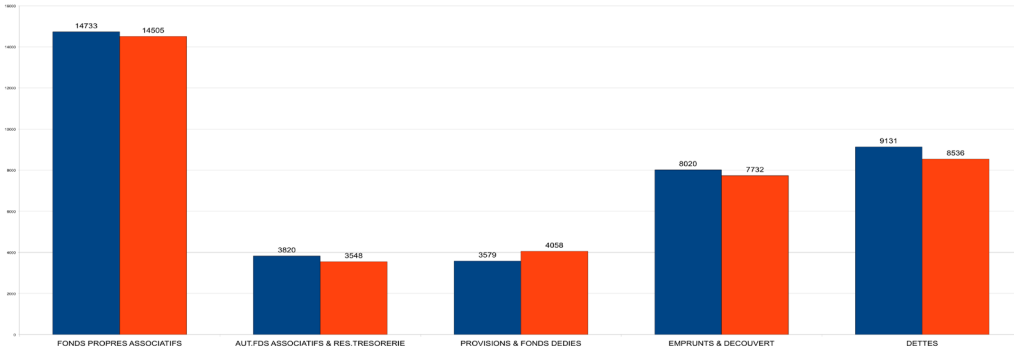
1. La promotion du dialogue social,
2. Le développement de la communication R.H.
3. L'évolution du dispositif institutionnel de prévention
4. L'évaluation et la mise en œuvre des dispositions légales relatives à la pénibilité du travail
5. La Formation professionnelle et sa nouvelle réforme
6. Les travaux de développement du Système d'Information Ressources Humaines (S.I.R.H.) associatif
7. La démarche de gestion du temps de travail

# L'ACSEA : BILAN FINANCIER

## ACTIF ACSEA



## PASSIF ACSEA

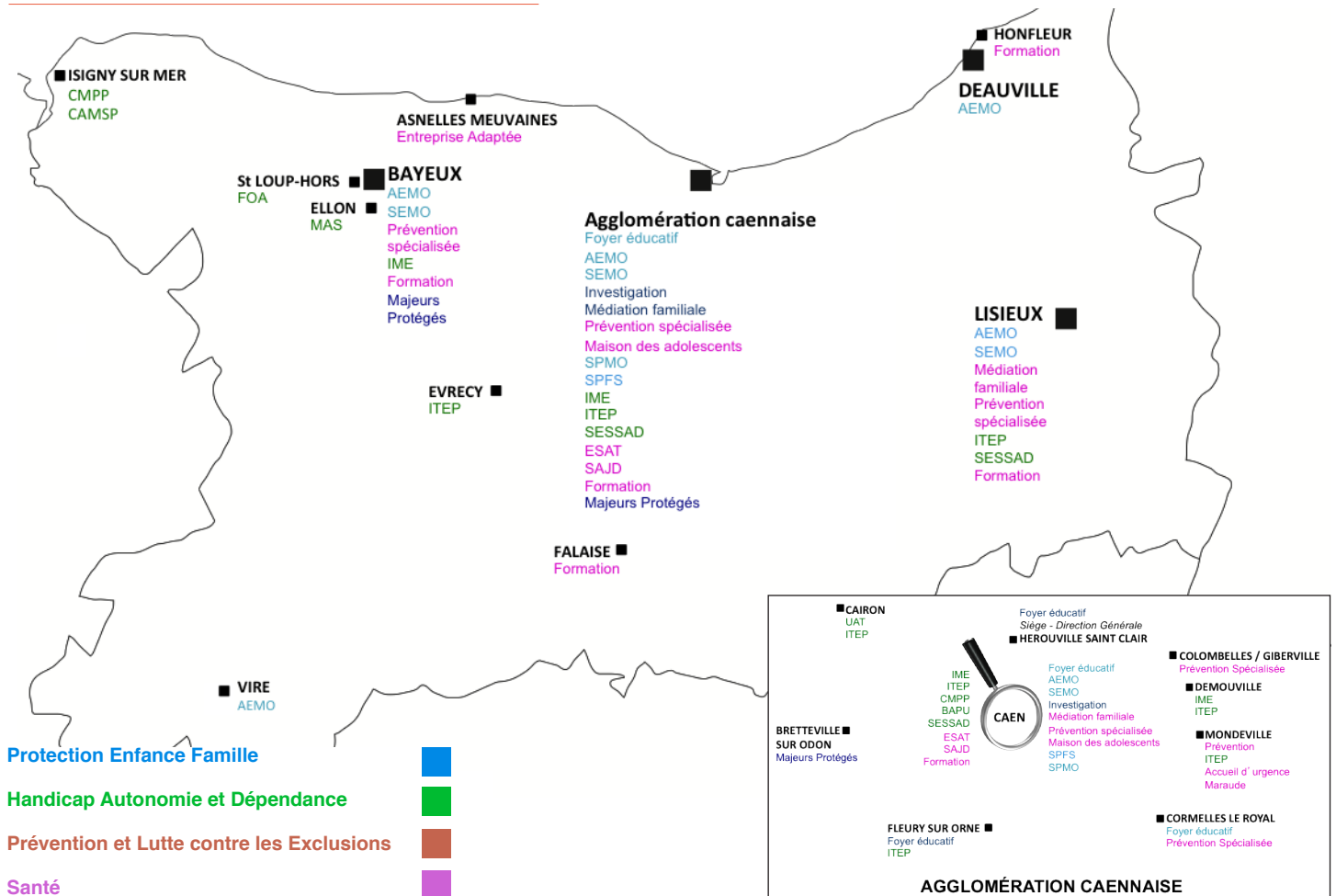


## Résultat 2014

L'activité 2014 enregistre un résultat bénéficiaire de 471 K€. De ce résultat pourront être prélevés 542 K€ de demandes supplémentaires comme l'autorise le décret relatif à la gestion budgétaire, comptable et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux sur les établissements excédentaires.

De ce résultat pourront être prélevés 542 K€ de demandes supplémentaires comme l'autorise le décret relatif à la gestion budgétaire, comptable et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux sur les établissements excédentaires.

# L'ACSEA : SES IMPLANTATIONS



Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte

1 impasse des Ormes - C.S. 80070 - 14200 Hérouville Saint-Clair

Tél. 02 31 47 00 00 - Fax. 02 31 47 00 09 - n° CNIL : 4542ID2

Internet : <http://www.acsea.fr>

